

DOSSIER DE PRESSE

VISITE DE CHANTIER Nouveau complexe aquatique et ludique

- Vendredi 7 décembre 2018 -

Contacts presse

SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – malvina.sirisawat@larochesuryon.fr
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 – yan.balat@larochesuryon.fr



©BVL Architecture – Image non contractuelle

L'Agglomération a approuvé en conseil communautaire du 15 décembre 2015 le programme de transformation de la piscine Arago en complexe aquatique et ludique. L'extension et la rénovation de cet équipement vieillissant sont aujourd'hui devenues nécessaires pour permettre une pratique optimale des différentes disciplines proposées.

Investissement le plus important du mandat communautaire, ce nouveau complexe s'inscrit dans un programme plus global de revitalisation des équipements sportifs du territoire (salle des arts martiaux, halle des sports des Oudairies).

Ce nouvel équipement offrira aux habitants de l'agglomération et à tous les visiteurs et touristes de passage un nouvel espace de loisirs et de bien-être, adapté à la fois aux activités scolaires et familiales mais aussi aux compétitions sportives de haut niveau.

Le futur complexe, d'une surface aquatique de 2 483 m², pourra accueillir jusqu'à 2 200 personnes (fréquentation maximale instantanée).



Le projet architectural

Le nouveau complexe aquatique et ludique comprendra :

- **Un pôle aquatique ludique** avec des surfaces d'eau doublées par rapport à l'existant. D'une surface totale de 2 295 m², il sera composé d'un bassin d'activités de 180 m², un bassin ludique de 385 m², une rivière en dénivelé de 110 mètres de long environ, avec quatre espaces banquettes à bulles accessibles aux personnes à mobilité réduite, trois toboggans, une pataugeoire intérieure de 60 m² et 250 m² dédiés au « bien-être » avec spa, sauna, hammam et solariums.
- **Un bassin "nordique" extérieur** (ouvert toute l'année) de 50 m de long, 21 m de large et 8 couloirs de nage.
- **Un pôle nage et apprentissage** en conservant les deux bassins existants et les tribunes. Il offrira 1 300 m² de surface aquatique.
- **Une salle de préparation physique**
- **Des espaces extérieurs de loisirs.** D'une surface totale de 1 813 m², ils offriront aux baigneurs une pataugeoire de 60 m², des plages d'eau sur une surface de 300 m², un espace fitness entretien, une aire de pique-nique, un solarium...
- **Des vestiaires et des sanitaires**
- **Un bar** avec espace de réception et cuisine pour une surface totale de 359 m²
- **Une espace accueil et des locaux techniques**

A l'extérieur, une tribune pourra accueillir près de 600 personnes dans un environnement comprenant 3 453m² d'espaces verts. 69 places de parking viendront compléter l'offre actuelle. Le nombre de places de stationnement à proximité immédiate et aux abords du complexe atteindra donc à terme 318 places.

Pour répondre aux problématiques énergétique et environnementale, le nouveau complexe sera agrémenté de 1700 m² de panneaux solaires photovoltaïques et de 200 m² de panneaux solaires thermiques.

Esthétiquement, le projet conjugue la lumière et l'eau, les lignes sobres et la transparence, ce qui permet de mettre en valeur le pôle ludique destiné aux familles. La rivière, visible depuis le boulevard Arago, sera la vitrine du nouveau complexe.



Etat d'avancement du chantier

Les aménagements réalisés

- Installation de chantier
- Démolitions et dépollution
- Terrassements général
- Réseaux et tranchée commune sur fluides techniques
- Fondations générales
- Réseaux principaux enterrés sous bâtiment
- Menuiseries extérieures patinoire
- Réseaux électriques et éclairage patinoire

Les aménagements à venir

- **Décembre 2018** : travaux sur les parois verticales du bassin nordique
- **Mi-janvier 2019** : travaux de charpentes bois et métallique sur la halle ludique
- **Février 2019** : travaux de gros œuvre sur zone d'activités ludiques et bassins
- **Mars 2019** : travaux de gros œuvre sur gradins, zone administration, rivière et toboggans et travaux de couverture
- **Février/mars/avril** : travaux des menuiseries extérieures

Les travaux des lots techniques (électricité, chauffage, traitement de l'air et de l'eau etc.) ainsi que les travaux de second œuvre (façades et couvertures) débiteront en fonction de l'état d'avancement du gros œuvre.



Calendrier de livraisons

- **Printemps 2020** : réception du pôle ludique famille et bassin nordique, de la première partie des vestiaires et du pôle administration-locaux personnel.
- **Fin 2021** : réception du pôle nage et apprentissage, de l'accueil et de l'espace bar-restaurant ainsi que de la seconde partie des vestiaires.



Coût des travaux et maîtrise d'œuvre

Ce nouvel équipement bénéficie d'un budget travaux de 24, 7 millions d'euros dont :

- 1,3 million d'euros financés par la Région Pays de la Loire ;
- 638 000 euros financés par le Centre National du Développement du Sport ;
- 91 000 euros financés par l'ADEME.

L'architecte mandataire du projet est **BVL Architecture**, assisté par :

- SOCOTEC (contrôle technique)
- SNEC 44 (Coordination sécurité et protection de la santé)
- TPF ingénierie (Ordonnancement, pilotage et coordination)



Accueil du public pendant les travaux

Pendant toutes les phases de travaux, les deux piscines de l'agglomération (Arago et Rives-de-l'Yon) restent ouvertes pour permettre au public de profiter d'espaces de sport et de loisirs.

Durant sa période de chantier, la piscine Arago conserve les mêmes horaires d'ouverture mais adapte ses tarifs :

- Adulte > 3,50 € (avant 4,60 €)
- Enfant 3 à 18 ans > 2,50 € (avant 3,20 €)

3 maîtres-nageurs sauveteurs assurent les cours de natation dans cet équipement auprès des scolaires, en adaptant les zones de cours.

Les cours collectifs de natation sont inchangés en volume et en tarifs mais l'offre se répartit différemment : plus de cours au trimestre (10 cours), inscription au semestre (15 cours) ou à l'année. Les cours d'aquasport ont pour la plupart étaient reportés sur la piscine de Rives-de-l'Yon.

La patinoire accueille également toujours le public à Arago et organisent plusieurs animations en cette fin d'année :

➤ **23/12 (10h30-11h30) : graff sur glace**

Un atelier peinture sera proposé au public sur le thème de Noël.

➤ **23/12 (15h15 - 18h00) : ski virtuel & canon à neige sur la glace**

Un pôle simulateur virtuel permettra aux participants de faire une course de ski sur console PS4. Des cadeaux (entrées pour escape game, patinoire ...) seront offerts au 3 meilleurs temps. Une piste canon à neige viendra compléter l'animation.

➤ **30/12 (15h15 -18h15) : animation Fortnite PS4**

Un pôle de jeu PS4 sera installé en tour de piste sur le thème du jeu Fortnite. L'objectif de chaque joueur est d'être le dernier survivant. Des cadeaux (jeux vidéos, figurines etc.) seront offerts au trois joueurs ayant fait le meilleur score. En complément, un concours de danse sur le même thème sera organisé sur la piste avec remise de lots.

PISCINE/PATINOIRE ARAGO - Horaires d'ouverture en période scolaire

Lundi	12 h > 13 h 30	fermées
Mardi	12 h > 13 h 30	18 h > 20 h
Mercredi	fermées	15 h > 20 h
Jeudi	12 h > 13 h 30	18 h > 20 h
Vendredi	12 h > 13 h 30	20 h 30 > 22 h
Samedi	10 h > 13 h	15 h > 18 h
Dimanche et jours fériés	9 h > 13 h	15 h > 18 h

PISCINE/PATINOIRE ARAGO - Horaires d'ouverture en période de vacances scolaires

Du lundi au vendredi	10 h > 14 h	15 h 30 > 19 h 30
Samedi, dimanche et jours fériés	9 h > 13 h	15 h > 18 h

Modification des horaires d'ouverture en raison des fêtes de Noël et de fin d'année :

- Lundis 24 et 31 décembre – de 9h à 13h (fermeture l'après-midi) ;
- Mardis 25 décembre et 1^{er} janvier – n'accueillera pas de public.



Nouveau complexe, nouveau nom : retour sur la consultation citoyenne

Pour fédérer les habitants autour de ce nouvel équipement commun, l'Agglomération a souhaité faire appel à leur créativité à travers une consultation citoyenne en vue de définir un nouveau nom.

Entre le 17 mai et le 15 juin, plus de 200 propositions ont été faites en ligne. Aucune n'a retenu l'attention du jury. La Direction de la Communication a en charge de proposer 3 noms qui seront prochainement soumis à la consultation de la population.